

HERTEL DE LA FRESNIÈRE, JOSEPH-FRANÇOIS

Officier, interprète, commandant, seigneur, baptisé à Trois-Rivières le 3 juillet 1642, fils de Jacques Hertel* et de Marie Marguerie, inhumé à Boucherville le 31 mai 1722.

Celui que ses contemporains ont surnommé « le Héros » a grandi dans une atmosphère de guerres continuelles, son bourg natal de Trois-Rivières étant le principal poste avancé contre les attaques iroquoises. Aussi fut-il formé dès son jeune âge à croire que le danger est toujours présent et doit être vaincu par la manière forte. Il fut élevé par une mère admirable et courageuse, qui avait eu sa part d'épreuves : son unique frère, François Marguerie*, se noya en 1648 et son mari mourut accidentellement trois ans plus tard, laissant trois enfants en bas âge : François, l'aîné, et deux filles.

François Hertel écrit dans son mémoire de 1712 qu'il commença son apprentissage de soldat en 1657, dès l'âge de 15 ans. Un acte du 26 août de cette année le qualifie en effet de soldat. Il participa donc maintes fois à la défense du bourg de Trois-Rivières qui, après le massacre de ses principaux habitants le 19 août 1652, devait compter sur tous ceux qui étaient en état de manier une arme. Entre-temps il se livrait au travail de défrichement. Un acte du notaire AMEAU du 21 janvier 1654 nous apprend qu'il abattit les arbres d'une île, héritée de son père, qu'il voulait ensemercer pour nourrir sa mère et ses jeunes sœurs. Du même coup, il empêchait les Iroquois de s'y cacher.

Dans la dernière semaine de juillet 1661, étant sorti imprudemment de l'enceinte fortifiée, il fut pris par quatre Iroquois en maraude qui l'emmenèrent dans leur village où il fut soumis à la torture. On connaît les incidents de cette captivité par les trois lettres qu'il réussit à faire passer au père Simon Le Moyne*, à Onondagua, et qui ont été reproduites dans la *Relation* de 1660–1661, tout comme le récit anonyme d'un Français captif dont on le soupçonne d'être l'auteur. Une vieille Indienne l'adopte ; il apprend d'elle la langue iroquoise et en même temps il observe les mœurs de la tribu. Mettant à profit une absence de sa protectrice, il parvient à s'évader et gagne Montréal, puis Trois-Rivières, alors que tous ses parents et amis le croient mort.

François Hertel aurait été captif environ deux ans. Il était de retour avant le 3 octobre 1663 car ce jour-là il assiste au mariage de Guillaume de Larue. Au cours des quelques années qui suivent il mène la vie d'un habitant ordinaire. Il se marie à Montréal le 22 septembre 1664, puis revient à Trois-Rivières où il sert d'interprète en langue iroquoise en plus de faire partie de la garnison locale. Comme il l'écrira lui-même plus

tard, « il s'est trouvé à tous les partis qui ont été faits tant par MM. les gouverneurs qu'autres officiers et à quantité de petits combats pour repousser les incursions qu'ils [les Iroquois] faisaient sur nos habitations ». Il faisait partie de l'inutile expédition du gouverneur Rémy* de Courcelle au printemps de 1666 et de celle, plus réaliste, conduite par le lieutenant général Prouville* de Tracy à l'automne de la même année. Il accompagna Buade* de Frontenac en 1673, dans une expédition au lac Ontario et participa à la construction du fort Frontenac (Kingston, Ont.). En 1678, il est envoyé par les autorités en mission à la baie d'Hudson. Il se laisse tenter par le commerce des fourrures et revient de cette expédition avec une cargaison importante qui est saisie à son arrivée à Québec. Par ordre du Conseil souverain, il est jeté en prison et condamné à 2 000# d'amende et à la confiscation de ses fourrures. Faute de preuve d'un commerce illicite, il est bientôt relâché et retourne dans son patelin. Comme il veut assurer l'instruction de ses enfants, il en confie le soin en 1681 à l'instituteur Pierre Bertrand, qui a déjà fréquenté l'université de Paris.

Alors commence véritablement la série de ses exploits militaires. Le gouverneur Le Febvre* de La Barre, sur la foi de ses conseillers, lui confie le commandement de toutes les tribus alliées des Français, qu'il continuera d'assumer sous BRISAY de Denonville. Devant les embuscades continuelles auxquelles sa famille et tous les colons sont en butte, Hertel imagine une tactique de guerre inspirée des méthodes indiennes et à laquelle il initiera ses fils : l'attaque-surprise. D'autres commandants de naissance canadienne l'utiliseront également, mais jamais, semble-t-il, avec autant de fougue, de rapidité et de succès. Ce que l'histoire appelle « les raids des Hertel » compte parmi les plus ingénieux et les plus fructueux faits d'armes de cette époque.

Frontenac eut confiance en cette tactique et résolut de la mettre à l'épreuve pour châtier les chefs de la Nouvelle-Angleterre d'avoir inspiré et encouragé le massacre de Lachine. On sait que le hardi gouverneur mit sur pied au début de 1690 trois groupes de militaires qui devaient partir de la capitale de chacun des trois gouvernements et, par une semblable attaque-surprise, dévaster des bourgades différentes.

L'objectif d'Hertel est Salmon Falls, plus précisément le fort voisin de Rollinsford. Il a recruté quelque 25 volontaires de son bourg natal, au nombre desquels sont ses trois fils aînés, son neveu Louis Crevier qui est aussi le filleul de sa mère, et d'autres parents par alliance, dont Nicolas Gastineau Duplessis et Jacques Maugras père. Un nombre égal d'Indiens, soit 20 Socokis et 5 Algonquins, recrutés à Saint-François-du-Lac, se joignent au groupe. Après une pénible marche d'hiver de deux mois, la petite troupe arrive aux abords de Salmon Falls dans la nuit du 27 mars. Hertel divise son détachement en trois

groupes qui, profitant de l'obscurité, foncent en même temps sur le fort et la bourgade. En l'espace de deux heures, tout est complètement anéanti. Les historiens et chroniqueurs ne s'entendent pas sur le nombre précis des victimes. L'abbé Maurault, s'appuyant sur MONSEIGNAT, note 43 Anglais tués, 54 prisonniers, 27 maisons brûlées et 2 000 têtes de bétail perdues. Selon les chroniqueurs anglais, le nombre des morts ne dépasserait pas 30, des hommes pour la plupart. De plus le chiffre de 2 000 têtes de bétail serait grandement exagéré. Du groupe français, on compte deux morts dont Jacques Maugras, et un prisonnier.

Hertel est déjà, avec ses survivants et ses prisonniers, sur la route du retour quand un éclaireur indien l'informe qu'une troupe de soldats et de colons s'avance vers eux. Selon Monseignat, ils seraient 250. Scales en fixe le nombre à 100, et Charles H. Lincoln à 140. Hertel dispose ses hommes dans les buissons et quand l'adversaire s'engage sur le pont étroit qui enjambe la petite rivière Wooster, la troupe fait irruption. Une vingtaine d'Anglais sont tués et les autres, désespérés par cette attaque soudaine et les cris de guerre des Indiens, s'enfuient. La victoire française est assombrie par la mort de Louis Crevier et une blessure au genou de Zacharie-François Hertel*, blessure qui, faute de soins immédiats, le laissera infirme pour la vie. Laisant à quelques-uns de ses hommes le soin des captifs, la plupart des femmes et des enfants, Hertel se rend aussitôt aider le détachement québécois de RENÉ Robinau de Portneuf qui se dirige vers le poste anglais de Casco (Falmouth). Pendant ce temps, Gastineau revient en toute hâte à Québec pour transmettre à Frontenac le message de la victoire.

La tactique a fait ses preuves et elle ne sera pas abandonnée. Les Hertel, père et fils, deviennent vite la terreur des Anglais et des Indiens ennemis. Leurs exploits ne se comptent plus. On les rencontre partout. À peine revenus du raid de Salmon Falls, ils sont à Québec, assiégé par Phips*. Pendant ce temps, selon une remarque de Charlevoix*, François « se distinguait dans toutes les occasions à la tête des Milices des Trois-Rivières ». Chaque année les faits d'armes de la famille s'accumulent. Malgré sa blessure, Zacharie participe en 1691 à un combat au cours duquel il est fait prisonnier ; il restera trois ans aux mains des Iroquois. De 1708 à 1712, il est commandant du fort Frontenac où il rend de précieux services car, selon RIGAUD de Vaudreuil, « il entend presque toutes les langues sauvages ». François Hertel aura raison d'écrire dans son mémoire de 1712 que « pendant toutes les guerres il ne s'est pas fait de parti ni d'expédition dont le père et quelqu'un de ses enfants n'aient été ». À un certain moment lui et sept de ses fils servaient en même temps dans les troupes. Après sa retraite, il était fier de dire que tous ses enfants étaient sous les armes pour la défense du pays.

En raison de la bravoure et des états de service d'Hertel, Frontenac tenta dès 1689 de lui obtenir des lettres de noblesse. La cour fit longtemps la sourde oreille. On les promit en 1691, mais le document ne vint pas. En compensation, on lui accorda une promotion militaire. L'humble nom Hertel ne disait rien en France. Dans une dépêche royale du 30 juin 1707, Vaudreuil et Jacques RAUDOT pouvaient lire : « À l'égard de celles [les lettres de noblesse] qui ont esté promises au Sr Hertel il est nécessaire d'avoir pour les dresser un mémoire des raisons pour lesquelles elles doivent estre fondées. Elles doivent estre grandes pour obtenir une pareille grâce, ses services ne sont pas assez considérables pour cela ». Puis on objecta que, étant pauvre, il ne pourrait jamais tenir son rang dans la noblesse coloniale. En 1716 enfin, plus d'un quart de siècle après la première démarche de Frontenac, le gouverneur Rigaud de Vaudreuil put lui remettre le parchemin tant désiré et mérité.

François Hertel mourut en 1722 et fut inhumé à Boucherville le 22 mai. Le curé Saladin écrit laconiquement dans l'acte de décès : étaient présents « le frère Louis, Mtre d'école et plusieurs autres ». Telle fut l'oraison funèbre d'un des plus grands héros de la colonie. Quelques mois auparavant Charlevoix lui avait rendu visite et avait remarqué qu'il était « plein de force et de santé ; toute la colonie rendait hommage à sa vertu et à son mérite ».

De son mariage avec Marguerite de THAVENET, sœur de la fiancée de Jacques de Chambly*, François Hertel avait hérité de la seigneurie de Chambly, pour laquelle il rendait foi et hommage le 11 octobre 1694. Il la morcela par la suite en faveur de quelques-uns de ses fils. Le 19 mai 1701, il rendait à nouveau foi et hommage pour deux lieues de front attenantes à la seigneurie de Rouville. C'est vers cette époque qu'il alla y résider définitivement ; des colons, la plupart anciens soldats, s'y étaient déjà établis depuis plusieurs années. Le surnom La Fresnière passa à son fils aîné, Zacharie-François. Les autres adoptèrent divers noms, dont plusieurs subsistent encore : Hertel de Rouville, JEAN-BAPTISTE ; Hertel de Cournoyer, Jacques* et Lambert ; Hertel de Chambly, René et Michel ; Hertel de Beaulac, Claude ; Hertel de Saint-Louis, Louis ; Hertel de Moncours, PIERRE, né en 1687, filleul du chevalier de Troyes* ; Hertel de Saint-François, Joseph.

A joutons qu'une étude complète des exploits guerriers de François Hertel et de ses fils reste à faire. On a rarement poussé plus loin les limites du courage pour la défense d'un peuple.

RAYMOND DOUVILLE

AJM, Greffe d'Antoine Adhémar, 19 mai 1701.— AJTR, Greffe de Séverin Ameau, 21 janv. 1654 ; 4 nov. 1681 ; Registre d'état civil de Trois-Rivières.— Charlevoix, *Histoire de la N.-F.*, I : 354 ; II : 50s., 83.— Correspondance de Frontenac (1689–1699), *RAPQ*, 1927–28 : 36, 37, 53, 109.— Correspondance de Vaudreuil, *RAPQ*, 1938–39 : 62 ; 1939–40 : 364, 412, 454 ; 1942–43 : 436 ; 1947–48 : 161, 164.— *JR* (Thwaites), *passim*.— P.-G. Roy, *Inv. concessions*, II : 196s.— T.-M. Charland, *Histoire des Abénakis d'Odanak* (Montréal, 1964) ; *Histoire de Saint-François-du-Lac* (Ottawa, 1942).— Coleman, *New England Captives*.— Albert Gravel, *Pages d'histoire régionale* (Sherbrooke, 1966).— *History of Dover, New Hampshire*, John Scales, édit. (Manchester, N.H., 1923).— C. H. Lincoln, *Narratives of the Indian Wars* (New York, 1959).— Henri Lorin, *Le comte de Frontenac* (Paris, 1895).— J.-A. Maurault, *Histoire des Abénaquis depuis 1605 jusqu'à nos jours* (Sorel, 1866).— Sulte, *Mélanges historiques* (Malchelosse), IX : *passim*.— Robert La Roque de Roquebrune, *Les Demoiselles de Thavenet*, *NF*, V (1930) : 86–91.

Bibliographie générale © 1969–2023 Université Laval/University of Toronto